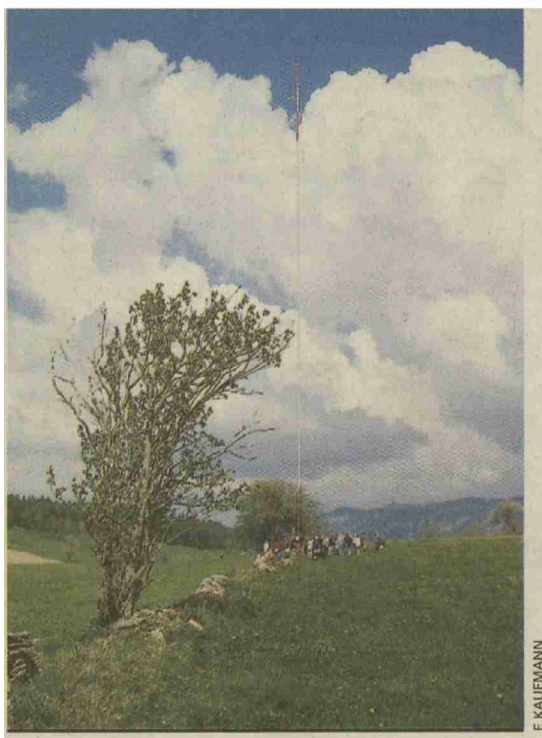


# ÉOLIENNES EN MAIN DES AGRICULTEURS

## Le projet de La Joux-du-Plâne



Roger Stauffer (à gauche) et Jean-Michel Bonvin présentent le plan d'implantation des éoliennes.



Premier mât pour la mesure du vent à La Joux-du-Plâne.

Francis Kaufmann

**Un groupe d'agriculteurs propriétaires de terrains sur les hauteurs de La Joux-du-Plâne s'est organisé en S. à r.l. pour participer à un projet de parc d'éoliennes.**

**L**es responsables de la Société des anciens élèves de l'Ecole d'agriculture de Cernier ont eu la bonne idée de mettre au programme de leur assemblée générale deux exposés traitant des éoliennes sous le titre «Energie éolienne, qu'en est-il?». C'est qu'un projet d'implantation d'un important parc éolien sur les hauteurs de La Joux-du-Plâne et de l'Echelette-sur-Sonvilier est à l'étude, l'originalité de ce



Argus Ref 38055696

projet étant qu'il est initié par les agriculteurs du lieu qui entendent conserver la maîtrise du parc à créer.

La Société Greenwatt SA, spécialisée dans les énergies renouvelables, étant le partenaire de ce projet, c'est tout naturellement que son directeur Jean-Michel Bonvin a introduit le sujet. Malgré les efforts actuels tendant à économiser l'énergie, la consommation d'électricité continue à augmenter et la généralisation de la pompe à chaleur et demain de la voiture électrique ne fait que renforcer cette tendance. Il est vital aujourd'hui de promouvoir les énergies renouvelables même si, il ne faut pas le cacher, l'électricité ainsi produite a un coût de revient assez élevé.

En Suisse, les sites convenant à l'implantation d'éoliennes se trouvent surtout dans les Préalpes et le Jura. Les crêtes faisant frontière entre les communes de Sonvilier (JB) et de Dombresson-Chézard (NE) offrent de bonnes conditions aussi bien du point de vue de la force des vents que des accès routiers et de la proximité d'un réseau électrique. Actuellement, vu les conditions intéressantes de reprise du courant vert, beaucoup de spéculateurs tentent de traiter directement avec les propriétaires des sites intéressants; Greenwatt soutient l'idée que l'initiative

dans ce domaine doit rester en main de ces derniers.

En aparté, on retiendra encore cette jolie formule de l'ingénieur spécialisé: «Les kWh les plus verts sont ceux qu'on ne consomme pas!»

#### **Paysans producteurs d'énergies douces**

Roger Stauffer, maître agriculteur à La Joux-du-Plâne, explique d'abord la genèse du projet. Christian Weber, des Vieux-Prés, en est le premier initiateur. Pourquoi, pense-t-il, les propriétaires de sites avantageux ne prendraient-ils pas en main la promotion et l'exploitation des éoliennes? A son initiative, une société a été créée qui a pris en charge l'implantation d'un premier mât de mesure à La Joux-du-Plâne en 2006.

Au final, il s'est avéré que les meilleurs sites se trouvaient sur territoire bernois, au nord du vallon. Les études menées par Greenwatt ont abouti à la conclusion que l'implantation d'une batterie de onze éoliennes (huit sur Berne, trois sur Neuchâtel) serait des plus rationnelles. C'est ce grand projet d'une puissance de 30 MW, qui correspond aux besoins en électricité de tout le Val-de-Ruz (16 000 habitants) industrie comprise, qui mûrit actuellement.

La société de départ s'est étoffée: elle compte actuelle-

ment 18 membres, dont 16 agriculteurs réunis sous la forme d'une S. à r.l. Les associés entendent être intéressés directement à l'exploitation du gisement éolien en partenariat avec Greenwatt (secteur du groupe E s'occupant des énergies renouvelables).

#### **Permis pour 2011**

Le projet est plutôt bien parti; les communes lui ont réservé un bon accueil et le parc régional de Chasseral a donné un préavis favorable. Certes, des oppositions ne sont pas exclues et le graal sera atteint seulement lorsque le permis de construire sera octroyé. Si tout va bien, ce permis de construire est attendu pour 2011 et la réalisation de ce projet à 80 millions de francs pourra démarrer en 2014. Au moment de l'obtention du permis, la S. à r.l. créera, avec Greenwatt, une nouvelle SA pour réaliser le parc et l'exploiter par la suite.

Les surfaces agricoles à disposition, les grands toits des fermes, les déchets générés par les cultures et le bétail prédisposent les agriculteurs à se lancer dans la production décentralisée d'énergies renouvelables sous différentes formes. Dans ce sens, l'expérience de La Joux-du-Plâne est à suivre avec attention.